

Position du PVL sur la situation dans les territoires palestiniens et en Israël

Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza. La famine qui y règne doit être arrêtée sans délai. L'approvisionnement de la population en aliments, eau et médicaments doit être garanti en tout temps. De plus, le gouvernement israélien doit cesser toute planification d'annexion de territoires palestiniens. Au contraire, toutes les parties doivent faire des pas concrets en faveur d'une solution à deux États.

Si le gouvernement israélien ne devait pas prendre de mesures pour résoudre la crise humanitaire d'ici à l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre, la Suisse doit se tenir prête à reconnaître l'État palestinien. La condition pour ceci doit être que le Hamas libère tous et toutes les otages, dépose les armes et accepte de renoncer à jouer un rôle dans l'administration de Gaza à l'avenir.

La protection des populations civiles doit être la priorité absolue. L'offensive continue de l'armée israélienne à Gaza ainsi que le blocus de l'aide humanitaire violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire et ne peuvent être justifiés dans leur brutalité. Les civils ne doivent jamais devenir des cibles.

Le gouvernement israélien a l'obligation de permettre un accès sans restriction aux organisations humanitaires et aux Nations Unies dans les zones touchées. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et à œuvrer sans délai en faveur d'un cessez-le-feu.

En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse et le Conseil fédéral doivent assumer leurs responsabilités : par des initiatives diplomatiques concrètes visant à faire respecter le droit international, par un soutien actif à l'accès humanitaire et par un engagement en faveur de la libération de tous les otages détenus par le Hamas.

Nous réitérons notre condamnation la plus ferme de l'attentat terroriste du 7 octobre 2023 ainsi que des prises d'otages perpétrées par le Hamas. Si les indications selon lesquelles le Hamas détourne de l'aide humanitaire pour financer ses activités venaient à se confirmer, il s'agirait là aussi d'un grave crime contre le droit international. Nous appelons avec insistance le Hamas à libérer tous les otages et à garantir que les hôpitaux et les écoles ne soient plus utilisés comme lieux de repli.

Parallèlement, nous sommes préoccupés par la montée de l'antisémitisme. Celui-ci touche de nombreuses personnes de confession juive qui ne portent aucune responsabilité dans les actes du gouvernement israélien.

